

Conditions Générales de Vente - Le Hangar

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») régissent la vente en ligne de tickets d'entrée pour les événements organisés par ZT Production (ci-après « l'Organisateur ») dans ses locaux situés à 200 Chemin du Rieucoulon, 34430 Saint-Jean-de-Védas. Elles incluent également le règlement intérieur des événements, que tout participant s'engage à respecter intégralement.

Article 2 : Prix

Le prix du ticket d'entrée par personne est indiqué sur la page de réservation de l'événement. Ce prix comprend l'accès sur les dates indiquées sur la même page. L'Organisateur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais le prix facturé au participant sera celui en vigueur au moment de la validation de sa commande. L'entrée est assurée uniquement au participant. Aucun accompagnateur ne sera accepté sauf cas spécifiques à la discrétion de l'organisateur.

Article 3 : Modalités de réservation et de paiement

La réservation des tickets s'effectue exclusivement en ligne via la plateforme well-played.gg. Le participant devra suivre les étapes indiquées sur la plateforme pour finaliser sa commande et procéder au paiement.

Sur certains événements, les participants seront sélectionnés selon différents critères (vues Twitch sur l'année écoulée, tirage au sort etc.). Les modalités exactes seront indiquées sur la page de réservation de l'événement.

A l'annonce des résultats, les participants auront un temps limité afin de procéder au paiement de leur réservation. Sans paiement et passé ce délai, la place sera remise en jeu. Le délai sera indiqué sur la page de l'événement.

Le paiement s'effectue en ligne par les moyens de paiement proposés sur la plateforme (carte bancaire, etc.). La validation du paiement par l'organisme bancaire du participant confirme la réservation du ticket. Le participant recevra une confirmation de commande par e-mail à l'adresse qu'il aura renseignée lors de sa réservation. Ce mail fera office de justificatif d'achat.

En cas de problème, les participants peuvent contacter l'organisation par e-mail à cette adresse : contact@lehangar.gg

Article 4 : Nombre de participants

Conditions Générales de Vente - Le Hangar

Le nombre maximum de participants à la LAN Party est limité et indiqué sur la page de réservation de l'événement. L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute réservation supplémentaire une fois ce seuil atteint ou de modifier ce nombre à tout moment. L'accès à la salle est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Article 5 : Annulation et remboursement

Les tickets achetés ne sont ni échangeables, ni remboursables, sauf en cas d'annulation de l'événement par l'Organisateur. Dans ce cas, les participants seront informés par e-mail à l'adresse fournie lors de la réservation et seront intégralement remboursés dans un délai raisonnable. Aucune autre indemnisation ne pourra être réclamée.

Article 6 : Règlement Intérieur

La participation implique l'acceptation et le respect sans réserve du règlement intérieur suivant :

Attitude du Joueur :

L'esprit de nos événements repose sur le partage et la camaraderie. Par conséquent :

- **Propos Respectueux et Inclusifs** : Il est strictement interdit de tenir des propos racistes, injurieux, sexistes, homophobes ou de toute nature discriminatoire à l'égard des autres participants. Toute infraction à cette règle entraînera une exclusion immédiate et définitive de l'événement.
- **Fair-play et Intégrité** : Un comportement fair-play est essentiel pendant toutes les épreuves. L'utilisation de cheat codes ou de tout programme tiers visant à obtenir un avantage injuste est formellement prohibée. Des sanctions seront appliquées en cas de non-respect de cette règle pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de tous les événements de l'organisateur.

Chaque participant s'engage à respecter les installations, équipements et aménagements mis à disposition lors de l'événement. Toute dégradation volontaire ou négligence pourra donner lieu à une exclusion immédiate sans remboursement, et pourra faire l'objet de poursuites pour remboursement des dégâts causés

Les participants doivent adopter un comportement respectueux aux abords de l'établissement et par conséquent :

- Limiter le bruit aux abords immédiats (cris, musique, etc.).
- Ne pas fumer devant les entrées principales.
- Ne pas jeter de mégots, déchets ou tout autre détritrus sur la voie publique ou sur la propriété privée.

Tout comportement gênant pourra entraîner une exclusion immédiate de l'événement sans remboursement.

Conditions Générales de Vente - Le Hangar

Les participants mineurs devront se munir d'une autorisation parentale.

Matériel Obligatoire - LAN Party :

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la LAN Party, chaque participant doit impérativement apporter le matériel suivant :

- Unité centrale complète + périphériques (carte réseau Ethernet fonctionnelle, clavier, souris, manette, écran, casque audio, câble d'alimentation).
- Jeux originaux et à jour.
- Antivirus à jour.
- Nous fournissons les câbles réseau RJ-45 et multiprises.

Une adresse IP fixe sera communiquée à l'arrivée et devra être conservée durant toute la durée de l'événement. Chaque participant est entièrement responsable de son propre matériel. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage, de perte ou de vol de matériel. Les participants sont invités à souscrire une assurance personnelle pour leur matériel informatique.

Interdictions :

Pour le bien-être et la sécurité de l'ensemble des participants, les interdictions suivantes doivent être strictement respectées pendant toute la durée de l'événement :

- Interdiction de fumer à l'intérieur de la salle.
- Consommation de boissons alcoolisées prohibée.
- Appareils électriques limités aux éléments spécifiés dans la section "Matériel Obligatoire".
- Interdiction d'utiliser des enceintes. Pour le confort de tous, seul le casque audio est autorisé.
- Nourriture interdite à l'intérieur de la salle.
- Toute tentative de prise de contrôle à distance d'un autre PC ou du serveur est strictement interdite.
- Il est interdit d'être en possession d'armes ou objets coupants à l'événement, ce qui inclut les couteaux, cutters ou tout autre outil pouvant être jugé dangereux et pouvant mettre en péril la sécurité des individus se trouvant sur place.
- Il est strictement interdit de se garer ou de stationner à l'intérieur de la zone privée du bâtiment, y compris dans les zones de livraison, les abords immédiats ou les accès techniques. Les participants doivent utiliser les parkings publics à proximité. Tout véhicule gênant pourra être enlevé aux frais de son propriétaire.

Conséquences du Non-Respect du Règlement Intérieur

Toute personne ne respectant pas les règles énoncées dans le présent règlement intérieur sera immédiatement exclue de la salle sans aucun remboursement possible. L'Organisateur se réserve le droit de prendre toute mesure nécessaire pour assurer le respect de ces règles et le bon déroulement de l'événement.

Conditions Générales de Vente - Le Hangar

Article 7 : Responsabilité

L'Organisateur mettra tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de l'événement. Toutefois, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure (notamment, sans que cette liste soit exhaustive : incendie, catastrophe naturelle, décision administrative, grève, problème technique indépendant de sa volonté).

De plus, chaque participant déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile personnelle en cours de validité, couvrant les dommages corporels et matériels qu'il pourrait causer à des tiers (y compris les autres participants et les locaux de l'événement). L'Organisateur se réserve le droit de demander une attestation d'assurance à tout participant.

Article 8 : Données personnelles

Les informations personnelles collectées lors de la réservation des tickets sont nécessaires au traitement de la commande et à la gestion de l'événement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des données le concernant. Pour exercer ces droits, il convient de contacter l'Organisateur à l'adresse e-mail suivante : contact@lehangar.gg.

Article 9 : Captation d'Images et de Sons

Les participants sont informés que d'autres participants peuvent être amenés à prendre des photographies ou à réaliser des enregistrements vidéo ou sonores pendant l'événement. Chaque participant est responsable de l'utilisation qu'il fait de ces images et s'engage à respecter le droit à l'image des autres participants. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable des captations réalisées par les participants.

Les participants sont informés que l'Organisateur et/ou ses partenaires pourraient être amenés à prendre des photographies ou à réaliser des enregistrements vidéo ou sonores de l'événement à des fins de promotion. En participant à nos événements, les participants autorisent expressément l'Organisateur à fixer, reproduire et communiquer sur tout support et par tout moyen les images et sons sur lesquels ils pourraient apparaître. Si un participant ne souhaite pas être photographié ou filmé, il devra en informer clairement l'Organisateur dès son arrivée.

Article 10 : Modification des CGV et du Règlement Intérieur

Conditions Générales de Vente - Le Hangar

L'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV et le règlement intérieur. Les participants seront informés de toute modification significative par e-mail ou via une publication sur le site de vente en ligne. La participation à l'événement après l'entrée en vigueur de ces modifications vaudra acceptation des nouvelles CGV et du nouveau règlement intérieur.

Article 11 : Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux du lieu du siège social de l'Organisateur.

Article 12 : Acceptation Intégrale des Conditions

La validation de la commande du ticket d'entrée par le participant emporte adhésion pleine et entière et sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente, incluant le règlement intérieur dans son intégralité. Le participant reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des dispositions et s'engage à les respecter.